

Lutte de classe dans le Léon

Introduction

Le lundi 21 juin 2005, des salariés de la CBA (Compagnie Bretonne de l'Artichaut) décident de lancer une grève illimitée, en réaction aux licenciements massifs annoncés par la direction. Elle va durer 22 jours, être payante et les salariés vont en sortir la tête haute.

Ce mouvement de grève des salariés de la CBA s'est déroulé, entre juin et juillet 2005, au cœur du pays léonard en Bretagne. C'est une région fortement agricole ; les mouvements de prolétaires y sont très rares. Le respect du travail y est très fort.

La CBA (Compagnie Bretonne de l'Artichaut) est une usine de surgélation de légumes, filiale de la SICA (Société d'Initiative et de Coopération Agricole) de Saint-Pol-de-Léon (Finistère). La SICA représente le 1^{er} groupement français de la branche fruits et légumes avec 2 000 exploitants agricoles, et constitue, avec trois autres groupements finistériens, l'association de mise en marché du Nord Finistère. En 2004, la SICA a annoncé un chiffre d'affaires de 206 millions d'euros et a assuré, entre autres, une production de 40 000 tonnes d'artichauts. Elle est présidée par M. Bihan-Poudec, agriculteur et maire d'une petite commune du pays léonard (Plounéour-Trez).



En 1992, Alexis Gourvenec, fondateur et président, à l'époque, de la SICA, de la société de navigation Brittany Ferry et de CERAFEL¹ augmenta ses parts dans la CBA jusqu'à 99,7 %. Entre 1998 et 2000, la CBA produisait 20 000 tonnes de légumes surgelés et 2 000 tonnes de légumes appertisés (conserves). Puis la production est retombée entre 12 000 et 15 000 tonnes de produits finis. Aujourd'hui, la CBA (avec un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros) connaît de grosses difficultés financières et une perte de 8,6 millions en 2004 après les 3,57 millions de 2003. Depuis 1992, la SICA n'a jamais investi dans le renouvellement du parc des machines, qui ont toutes plus de 15 ans.

En mars 2004, après l'échec de la revente de la CBA à ARDO, (groupe belge qui possède 15 usines de surgélation de légumes en Europe), qui prévoyait de garder tous les salariés, un premier plan de licenciement est envisagé. Mais, suite à une action en justice des syndicats, le plan social fut annulé le 12 octobre 2004.

¹ Le CERAFEL (Comité Economique Agricole Régional Fruits et Légumes) est une organisation professionnelle agricole dont les délégués sont principalement des agriculteurs mandatés par les organisations de producteurs ou syndicats. Elle est divisée en 19 sections de Produits, autonomes aussi bien dans le fonctionnement que dans la gestion. Sept commissions sont chargées de gérer les initiatives communes qui nécessitent une coordination entre les différentes sections : méthodes de vente des légumes, transformation (contrats avec les usines agroalimentaires ; publicité ; emballages ; environnement ; contrôle qualité ; produits biologiques ; transport ; gestion de la participation majoritaire du CERAFEL dans le capital de la Brittany Ferry)

En mars 2005, la CBA annonce un nouveau plan de licenciement. Le plan social évolue de 87 licenciements, au départ, sur les unités de Saint-Pol-de-Léon et Plouénan, à 145 licenciés sur un total de 190 salariés. Au final, il doit rester 43,1 postes (selon les données de la direction) dont deux à la production pour 8 agents de maîtrise ! Le projet de la CBA consiste à remplacer les CDI par des contrats précaires. Les ouvriers sont employés uniquement pendant les périodes de récoltes.

L'usine se compose :

- d'une majorité d'employés et ouvriers (159),
- d'intermittents (8),
- d'un apprenti,
- d'agents de maîtrise (14),
- de cadres (7).

Après les licenciements, il restera :

- 29,8 employés et ouvriers,
- un apprenti,
- 8 agents de maîtrise,
- 4,3 cadres.

Les salariés ont pour la plupart 15 ans d'ancienneté et une moyenne d'âge de 40 ans. Les conditions de travail sur les chaînes de production sont très dures.

Le bruit des machines est incessant, les décibels sont excessivement élevés. Le port obligatoire des protections auditives est plus ou moins respecté car elles sont difficiles à supporter toute la journée.

Le temps de travail est organisé en deux équipes de sept heures.

Les cadences de conditionnement et de production sont intensives et les postes mal adaptés. La vétusté des machines renforce la pénibilité du travail. A cela se rajoute la forte odeur des légumes, l'humidité et le froid.

En réponse au plan social, la pression commence à monter. A l'appel de l'intersyndicale, formée par la CFDT et FO, une assemblée générale se tient le 8 juin 2005 avec une participation d'environ 80 salariés.

Les travailleurs sont très remontés contre la direction qui leur propose un mois de salaire, différencié selon les coefficients, en plus des indemnités légales de départ qui sont de deux mois de préavis, plus un pourcentage par année d'ancienneté. Ils décident majoritairement de lancer un mouvement de lutte pour obtenir une prime de 20 000 € en complément des indemnités. Lors de cette réunion, ils décident d'une série de débrayages, d'une heure par jour, qui vont se tenir dans la semaine du 9 au 17 juin.

Si les ouvriers n'avaient pas fait grève jusqu'à ce moment-là, c'est parce qu'ils avaient préféré attendre la pleine saison d'artichauts pour avoir un moyen de pression plus important et démarrer un combat dur.

A l'issue de ces grèves et des perturbations provoquées dans la production, au vu de l'importance de la mobilisation et de l'absence de réponse de la direction, une assemblée est décidée le lundi 20 juin à 6 heures du matin. Elle se déroulera sur le parking de la CBA à Saint-Pol-de-Léon. Ce sera le point de départ de la grève illimitée.

1^{ère} semaine de grève

Lundi 20 juin

Environ 80 salariés se réunissent en assemblée à 6 h sur le parking de l'usine de Saint-Pol-de-Léon. Vote à main levée et à l'unanimité de la grève illimitée.

Sur le site de Saint-Pol-de-Léon, usine principale de production de l'artichaut, seules 5 machines sur 27 tournent sans les mécaniciens d'entretien qui sont au nombre de trois.

Les grévistes se battent pour un vrai reclassement et une prime de 20 000 €. **Ils votent la poursuite ou l'arrêt de la grève tous les matins.**

L'intersyndicale (FO et CFDT) prend la parole pour faire le point sur la situation. Le Comité des chômeurs et solidaires des Pays de Morlaix vient soutenir les grévistes. Ses représentants évoquent l'idée d'une caisse de soutien. Les grévistes sont cependant réservés sur cette proposition car ils ne savent pas ce qu'est devenue la dernière caisse de grève. Des salariés suggèrent d'organiser des repas réguliers entre salariés en lutte, mais un délégué FO du Comité d'entreprise (CE) rétorque qu'il n'y a plus de sous dans la caisse du CE (info démentie par la suite par un membre de cet organisme).

Les grévistes passent à l'action...

Le matin, les grévistes décident d'aller voir M. Bihan-Poudec à sa mairie. Les représentants du Comité de chômeurs proposent de fournir aux salariés, draps et bombes de peinture pour fabriquer des banderoles, ce sera sa première action concrète de partage du combat des salariés en grève.

Une délégation, composée des délégués syndicaux, d'élus du CE et de trois salariés, est reçue par le maire. Une réunion des représentants du CE avec M. Bihan-Poudec et le directeur de la CBA doit avoir lieu à 16 heures. Les salariés rentrent chez eux à midi.

Ce jour-là, aucune information n'est diffusée sur l'état de la production, même si l'on imagine qu'elle est fortement perturbée.

Mardi 21 juin

Vote à main levée et à l'unanimité d'environ 80 grévistes (une seule abstention) pour continuer la grève malgré l'appel à la reprise lancé par la CFDT

La CFDT, dans son intervention, prétend « avoir obtenu des avancées » : 40 salariés pourraient être gardés en contrats intermittents de 600 h à 900 h par an ; 10 CDI de plus seraient gardés (les plus de 50 ans...) et deux mois de salaire en plus du mois proposé au départ (toujours différenciés selon les coefficients). Certains grévistes s'insurgent : « La dernière fois déjà on a dû influencer la CFDT pour continuer la grève. On ne va pas arrêter au bout d'un jour de grève sinon la SICA va penser qu'on est des moutons et qu'ils ont gagné. »

La CFDT fait pression pour que les votes se fassent à bulletins secrets. Un membre de FO défend auprès des salariées, la proposition du vote à main levée.

La direction a contacté tous les non-grévistes par téléphone ou directement sur leur lieu de travail afin qu'ils se déplacent pour faire basculer le vote à la faveur d'une reprise. Ils sont une trentaine à se déplacer. Le délégué départemental FO, rappelle que seuls les grévistes sont légitimes pour voter car ceux qui n'ont pas participé au mouvement ont accepté dans les faits ce que la direction propose. A l'exception près du mardi 5 juillet, le représentant FO sera présent tous les matins jusqu'à la fin de la grève. C'est le responsable de l'union départementale. Il est détaché de son emploi (dans son cas, la fonction publique) et travaille à plein temps pour le syndicat. Il intervient dans les différentes grèves qui ont lieu dans la région.

Les grévistes décident à l'unanimité que les votes se feront à main levée. La présence des femmes est très forte. Elles sont particulièrement virulentes pour défendre leur droit à la grève.

La CFDT, renforcée par la présence de son délégué départemental, appelle tous ses adhérents à reprendre le travail. Mais la majorité de ceux-ci répondent « *on a voté, on ne revient pas sur le vote* ». Cependant, certains d'entre eux n'iront pas défiler dans les rues de Saint-Pol-de-Léon. Le directeur de la CBA, M. Le Floch, est présent en se montrant très agressif à l'égard des travailleurs en lutte.

Les grévistes investissent la ville de Saint-Pol-de-Léon

Les salariés partent à pied au centre ville de Saint-Pol-de-Léon. Le cortège est ouvert par le camion sono de FO. Ils distribuent aux passants et automobilistes des tracts rédigés par les responsables FO et CFDT.

Mercredi 22 juin

Assemblée Générale à 9 heures sur le parking de Saint-Pol-de-Léon ; environ 90 grévistes présents

Un délégué départemental CFDT présent ce jour-là appelle à nouveau les grévistes à la reprise et demande à nouveau le vote à bulletins secrets. Les grévistes refusent et s'expriment pour la poursuite de la grève. Six adhérents de la CFDT votent pour la reprise, d'autres ne choisissent pas.

Le directeur parvient à faire reprendre le travail à une dizaine de salariés en les prenant par petits groupes pour les convaincre. L'ensemble des travailleurs a reçu le matin un courrier de la direction plaidant pour la reprise.

Les grévistes vont déranger le sous-préfet

Le délégué départemental FO, qui n'est pas parvenu à obtenir un rendez-vous avec le sous-préfet, propose aux ouvriers d'aller le voir tous ensemble.

Les grévistes se déplacent en convoi escargot jusqu'à la sous-préfecture de Morlaix. Pendant la réunion, quelques-uns d'entre eux vont distribuer dans le centre ville les tracts FO-CFDT. Tracts écrits par les responsables syndicaux. Participent à la réunion, les délégués départementaux FO et CFDT, deux délégués syndicaux FO et CFDT de la CBA, la secrétaire du CE FO et un délégué du personnel de la CFDT. A la sortie, un représentant de FO rend compte de la rencontre à l'assemblée. Après quoi, les participants se quittent en se donnant rendez-vous le lendemain.

Jeudi 23 juin

Assemblée générale à 9 heures : environ 80 salariés. Bilan du CE extraordinaire du matin et de la rencontre entre le sous préfet, la CBA et le CE : pratiquement pas d'avancées. Que du flou.

Les deux syndicats en place s'accordent pour proposer aux grévistes le vote à bulletins secrets. Ils disent d'agir ainsi « *sous la pression du sous-préfet* »... Les salariés choisissent à nouveau la méthode de la main levée. Cette modalité de vote va être conservée jusqu'au dernier jour de grève.

Le directeur prétend que les salariés de la CBA vont conduire la boîte au dépôt de bilan comme pour la société Europa. Le délégué départemental FO fait venir un salarié FO de cette entreprise, pour expliquer aux salariés et répondre au directeur que le contexte n'était pas du tout comparable à celui de la CBA.

M. Le Floch apporte les photocopies du compte rendu du CE du matin signé de sa main. Il n'y en a pas assez pour tout le monde. Les salariés en font des boulettes et avions et les jettent aux pieds du directeur. Les grévistes refusent l'accord à l'unanimité (une abstention) et votent à la majorité pour poursuivre la grève. **Trois adhérents de la CFDT votent contre.**

Avant que les salariés ne se dispersent, du sein de la CFDT surgit la proposition de rédiger une pétition. Plusieurs travailleurs participeront ainsi à la rédaction collective d'un tract signé par l'intersyndicale.

Vendredi 24 juin

Environ 80 salariés présents.

Vote à la grande majorité pour la reconduction de la grève, deux contre.

La CFDT n'est plus représentée sur le terrain. L'intersyndicale est cassée, un délégué CFDT qui est en congé maladie est resté chez lui, deux autres ont repris le travail.

Des membres du Comité de chômeurs et des ouvriers révolutionnaires venus également soutenir les grévistes relancent la proposition de la caisse de soutien. Plusieurs d'entre eux prennent la parole à ce sujet. Sa création sera finalement adoptée en fin de matinée. Les salariés déposeront une quinzaine de boîtes dans les commerces de la ville.

Un membre de la CFDT présente une pétition commune signée CFDT-FO dénonçant l'embauche de salariés saisonniers intermittents ou intérimaires en remplacement de ceux à temps plein et appelant la population à se mobiliser pour le droit à un vrai travail, un vrai salaire et contre la précarité et la flexibilité.

La direction a fait savoir à un délégué du personnel de FO qu'elle ne se présenterait plus devant les salariés comme cela avait été le cas jusqu'ici. Ce qui signifie qu'elle n'accepterait plus de négocier directement avec l'assemblée des grévistes. Le patron réservait désormais ses entretiens à la seule CFDT et affirmait qu'il n'accorderait le paiement d'aucune heure de grève. Le délégué de FO va choisir de ne pas communiquer ces informations aux grévistes pour ne pas leur « *casser le moral* ».

Les grévistes se rendent au marché au cadran...

Dans la matinée, les salariés de la CBA envahissent le « marché au cadran » (marché aux enchères des légumes) de la SICA en face du site de Saint-Pol-de-Léon. Des représentants de FO s'adressent aux acheteurs. Les salariés leur distribuent le tract FO-CFDT et leur proposent les pétitions. Une majorité d'entre eux la signe. Puis, un cortège de voitures est organisé jusqu'au siège de la Brittany Ferry, à Roscoff. Les salariés de la CBA ne rencontrent quasiment personne dans le hall de la compagnie maritime. Ils n'ont aucun contact avec les responsables. Le cortège de voitures repart du port vers le centre de la ville en bloquant la circulation. Les grévistes en profitent pour distribuer les tracts FO-CFDT.

Les propositions de la direction apparaissent très floues aux travailleurs. Certains parlent de 3 000 € de prime de départ ; d'autres ne savent pas trop. Le montant de la revendication n'est pas précisé en assemblée. Il ne sera voté que le dernier jour de la grève. Pourtant, le délégué départemental FO a annoncé la veille par voix de presse la revendication de 10 000 €. Certains salariés ne semblent pas comprendre pourquoi les syndicats sont passés d'une revendication de 20 000 € à 10 000 €. « *Pourquoi avoir coupé la poire en deux ?* », s'interrogent-ils. Certains répondent qu'« *on demande trop* ». D'autres rétorquent qu'« *il faut demander plus* ». « *On aurait dû exiger 15 000 €. C'était plus facile de les convertir en francs* », avance un travailleur. Tout le long de la semaine les assemblées sont lancées et menées par les représentants syndicaux.

Samedi 25 juin

Le Comité de chômeurs se rend sur le marché avec les caisses de soutien pour informer la population. Un salarié de la CBA, qui a lu dans la presse locale l'appel à soutien du Comité, rejoint les membres de l'association. 93 € sont récoltés.

Des articles dans la presse locale (*Ouest France* et *Télégramme*) font bondir les membres du Comité de chômeurs : la CFDT négocie avec la direction malgré son retrait de la lutte et appelle par journaux interposés à la reprise du travail. Elle prétend que 144,5 emplois seraient sauvés grâce à son action ! Il n'en est rien.

Le Comité de chômeurs renouvellera ce rendez-vous sur le marché de Morlaix les deux samedis suivants et sera rejoint par quelques grévistes. Ils récolteront 130 € et 129 €.

2^{ème} semaine de grève

Lundi 27 juin

Vote des 75 salariés présents à l'unanimité pour la poursuite de la grève

Le délégué départemental FO, prend la parole et dénonce les agissements de la CFDT. Un délégué du personnel décide, à la suite des articles parus le week-end dans la presse locale, d'inviter les journalistes aux portes de l'usine. Ceux du Télégramme et d'Ouest France répondent à l'appel. Ils leur précisent que « ce sont les salariés qui gèrent leur grève et non pas les délégués ».

Un groupe de salariés, d'élus et de membres du Comité de chômeurs font le décompte de la caisse de soutien et en confie la somme collectée aux représentants du CE. Les collecteurs souhaitent que la somme de 93 € soit annoncée avant le vote afin d'encourager les grévistes. Un salarié élu tente d'en faire part au micro mais sera repoussé par le délégué départemental FO.

Ça ne tourne pas rond au rond-point du pont de la Corde

Les grévistes décident de bloquer le rond point du pont de la Corde à quelques kilomètres de Saint-Pol-de-Léon, lieu stratégique de l'axe Roscoff-Morlaix. **Arrivés sur place en cortège escargot, ils interceptent un camion d'artichauts de la CBA et le vident sur la voie express bloquant ainsi sa sortie pendant plus d'une heure. La satisfaction des grévistes est grande.**

De là, un cortège d'une vingtaine de voitures repart sur Plouénan afin de rencontrer le maire de la commune où se trouve la maison mère de la CBA. Ce dernier n'a pas encore manifesté publiquement la moindre marque de sympathie à l'égard des travailleurs licenciés. Cette fois, les grévistes ne resteront pas à l'extérieur du bâtiment pendant qu'une délégation rencontre le maire. Tous rentrent en force dans la mairie. Certains délégués ouvrent la discussion avec l'adjoint au maire, des grévistes habitant la commune interviennent. L'adjoint au maire certifie que la municipalité adoptera un communiqué de soutien. A 12 h 30, le rassemblement prend fin.

Quelques discussions se font en aparté. Certains pensent que la plupart va reprendre le mercredi suivant, après la réunion du CE. Un élu FO déclare « *qu'il faudra bien reprendre un jour et qu'on pourra toujours faire des débrayages* ». Depuis plusieurs jours déjà, le syndicat FO affirme que : « *de toute façon, la direction sait très bien que si les salariés reprennent le travail, ils ne seront pas motivés tant que les négociations n'auront pas lieu.* »

Mardi 28 juin

73 salariés présents, sur le parking habituel.

Une réunion du CE consacrée au plan social doit se tenir dans l'après-midi. **Les grévistes décident à la majorité de reporter au matin suivant leur avis sur le plan social. Six salariés préfèrent prendre position dès la sortie de la réunion du CE en arguant que certains travailleurs ne seront pas présents le lendemain.**

Des signes de découragement apparaissent et quelques grévistes annoncent leur reprise du travail pour le lendemain. Le moral baisse. Les difficultés financières se font sentir.

Des frictions apparaissent au sein de la section FO de l'entreprise. Malgré les hésitations de certains, les élus de ce syndicat décident d'apporter leurs heures de délégation à la caisse de soutien (équivalent en salaire de 20 heures en moyenne). Le syndicat FO suggère de reprendre le travail et opérer des débrayages ensuite. Un de ses adhérents annonce d'ores et déjà que l'assemblée du matin suivant sera « *la dernière* ».

Un mécanicien FO qui veut reprendre le travail dit : « *Ils arrivent quand même à faire tourner les chaînes car certains mécaniciens ont repris ; quand on débrayait c'était plus efficace car les femmes à la chaîne ne pouvaient plus travailler* »

Les grévistes s'invitent à la SICA

Sous une pluie battante, les grévistes se rendent aux bureaux de la SICA. Ils y trouvent des portes bien fermées. Ils décident alors d'aller distribuer des tracts aux salariés de Kerisnel, usine de conditionnement de fleurs de la SICA où sont proposés cinq postes de reclassement aux salariés de la CBA.

Les ouvrières se rencontrent et échangent sur leurs conditions de travail : Les femmes de la CBA s'exclament : « *Elles n'ont pas de pause et pas d'heure pour partir de l'usine !* ». Dans cette entreprise, le café se déguste sur la chaîne.... Certaines salariées de Kerisnel ont travaillé à la CBA et inversement.

A la sortie de l'usine, les représentants FO font le point sur cette dernière initiative. Les salariés de Kerisnel travaillent jusqu'à 50 heures par semaine. Depuis un an, l'effectif est passé de 3 à 7 CDI au conditionnement des bouquets. En haute saison (fête des mères par exemple), ce sont des équipes de 40 saisonniers qui travaillent en deux équipes sur 8 heures. Ils ont un rendement à respecter pour la composition des bouquets. Il n'y a pas de syndicat.

Une réunion du CE avec la direction de la CBA a lieu l'après-midi à 14 heures. Le syndicat propose, sans trop d'insistance, aux grévistes qui le souhaitent de venir à la sortie de la réunion.

Les représentants FO au CE envisagent de ne pas donner leur avis sur le plan social afin d'en bloquer l'application. Ils évaluent l'idée de quitter la table des négociations. Une nouvelle fracture en leur sein se produit entre ceux qui partagent cette stratégie et ceux qui ne veulent pas interrompre les discussions avec la direction.

Mercredi 29 juin

Assemblée générale à 9 heures : entre 75 et 80 salariés présents. Vote à la grande majorité pour la poursuite de la grève, 3 pour la reprise, 2 abstentions.

FO énumère les concessions présumées faites par la direction. Les engagements patronaux sur la prime de départ restent très flous. Elle est estimée à 3 000 € qui s'ajouteront aux indemnités légales de départ.

Le délégué départemental FO invite ceux qui commencent à craquer à s'exprimer :

- ceux qui ont voté pour la reprise avancent des problèmes financiers (prêts bancaires),
- ceux qui se sont abstenus précisent qu'ils se soumettent à la décision majoritaire.

Le syndicaliste souligne qu'il est difficile de mesurer la motivation et le point de vue des grévistes car ils s'expriment peu en assemblée. Il les invite donc à prendre le micro. Ceux-ci refusent catégoriquement. Le fonctionnaire syndical stigmatise le fait que les travailleuses s'expriment à voix basse. Il suggère de demander collectivement à la direction une avance sur salaire et propose une aide juridique à ceux qui vacillent pour cause de difficultés financières.

Un tour matinal dans l'usine par un élu allé à l'encontre des non-grévistes fait prendre conscience aux grévistes que la production tourne au ralenti et les pertes pour le patron sont beaucoup plus importantes qu'on ne le pense. Les fonds d'artichauts sont mal taillés car les machines ne sont pas réglées en l'absence des mécaniciens. On apprend aussi que des travailleurs qui ne participent pas au mouvement expriment leur soutien à la grève.

Les travailleurs en lutte s'adressent directement aux médias

Au cours de cette même matinée, des grévistes adhérents à la CFDT contactent leur représentant syndical pour lui demander de s'expliquer sur ses déclarations faites à la presse sur les soi-disant reclassements. Il refusera de se déplacer. Les membres de ce syndicat décident alors de rédiger un communiqué de presse pour dénoncer les agissements de leur représentant. Ils tiennent à affirmer que celui-ci ne les représente en rien, puisqu'ils « *n'ont été consultés sur aucune des positions défendues par celui-ci lors des réunions ou déclarations à la presse* ». Selon eux, « *il n'a plus de légitimité pour les représenter et n'est plus l'expression de leurs revendications* ».

Dans le même communiqué, ils déclarent également « *qu'ils restent solidaires de la grève avec FO et les non syndiqués et veulent des indemnités de départ à la hauteur de leurs exigences alors qu'ils estiment que les*

reclassements sont illusoirs ». Ce communiqué est écrit collectivement avec les militants extérieurs. Des extraits vont être publiés par les organes locaux d'information le lendemain et le surlendemain. Les grévistes membres de la CFDT hésitent encore à déchirer leur carte syndicale car ils espèrent récupérer ainsi leurs heures de grève. Toutefois, ils annulent les prélèvements automatiques des cotisations.

Jeudi 30 juin

Environ 70 salariés présents à l'assemblée.

Deux travailleurs en lutte jusqu'ici reprennent le travail. **Les grévistes votent à nouveau à l'unanimité pour le maintien de la grève (pas d'abstention).** Trois habitants de communes environnantes viennent exprimer leur solidarité au combat. Elles seront invitées à s'exprimer. Contactés par un travailleur en grève, les chauffeurs de l'usine s'engagent à débrayer dès le lendemain.

Une visite du Comité d'hygiène et de sécurité a lieu à 10 h 30. La direction et la médecine du travail sont également au rendez-vous. La visite sera écourtée car, à cette occasion, un élu interpelle les non grévistes sur leur condition de travail.

Séjour éclair au centre de thalassothérapie de Roscoff

Les grévistes votent en assemblée le déplacement à Roscoff, auprès de grévistes d'un centre de thalassothérapie. Ces derniers sont en grève à 98 % contre le licenciement abusif d'une collègue. Un cortège escargot se rend jusqu'à cette ville et est accueilli en fanfare par les salariés du centre de thalassothérapie.

Les représentants syndicaux FO et CGT des deux entreprises expliquent les raisons des grèves. A Roscoff, ils se disent déterminés à poursuivre une grève dure tant que leur collègue ne sera pas réintégrée. Ils dénoncent également leurs conditions de travail déplorables : pas de vestiaires, pas d'augmentation de salaires, pas d'ancienneté, une direction perverse.

Les élus de la CBA soulignent l'importance de l'unité ouvrière et invitent les grévistes de Roscoff à venir le lendemain à la maison mère de la CBA. Puis ils échangent leurs pétitions.

Le moral est au plus haut. Un salarié de la CBA chante au micro « *Allumer le feu* » de Johnny. En retour sur Saint-Pol-de-Léon toujours en cortège de voitures, des appels au soutien financier de la lutte mais aussi à la solidarité active dans le combat sont lancés par le délégué départemental FO. Cette rencontre entre prolétaires semble avoir motivé les grévistes des deux entreprises. Leur regain de confiance s'exprimera dès le lendemain à Plouéan.

Un travailleur saisonnier du coin s'engage à déposer des tracts sur les voitures des salariés de son ancienne entreprise ostréicole.

A 14 heures, se tient la réunion mensuelle du CE. La proposition de recourir à un avocat pour contester le plan social est rejetée par trois membres du CE sur cinq, dont deux appartenant à FO.

Vendredi 1^{er} juillet

60 salariés présents, cette fois sur le parking de la maison mère à Plouéan.

Les grévistes du centre de thalassothérapie arrivent et tentent d'encourager des salariés de la CBA. Pourtant, l'ambiance est tendue et morose chez ces derniers. Tous attendent, devant les bureaux de la direction, la sortie des membres du CE après leur réunion de finalisation du plan social.

Le CE a voté majoritairement pour l'adoption du plan social. Deux élus de FO au Comité d'entreprise se sont rangés du côté de la dernière proposition de la direction faisant basculer cet organisme institutionnel en faveur de la dernière mouture du plan social. Les autres représentants de ce syndicat au CE s'indignent alors que les instances locales décident de révoquer le mandat aux transfuges. L'assemblée qui suit se fait dans la plus grande confusion. Les grévistes sont répartis dans deux salles de pause.

Les adhérents quittent la CFDT

Un salarié évoque avec force la nécessité d'une plus grande participation active des travailleurs à la lutte. Il stigmatise l'absence de réunions de travail l'après-midi et l'absence de toute présence aux portes de l'usine l'après-midi. Il demande à ceux dont les congés d'été sont prévus pour très bientôt de les repousser afin de ne pas affaiblir le combat des autres. Cinq travailleurs sur les six concernés adhèrent à cette proposition.

Les questions fusent et alimentent la confusion : révocation des délégués, demande d'acomptes, report de congés, opposition aux prélèvements automatiques des cotisations à la CFDT. Trois salariés qui étaient jusqu'ici au travail ou en congés rejoignent le mouvement.

Les adhérents CFDT se réunissent et votent à l'unanimité pour l'arrêt de leur adhésion à ce syndicat. Ils rédigent un courrier à la CFDT ainsi qu'un communiqué de presse en réponse à une déclaration publique de cette confédération qui dénonçait la pression du syndicat FO sur les salariés en grève, approfondissant ainsi la division entre grévistes et non-grévistes adhérents à la CFDT. Cette fois les ex-CFDT répliquent fermement en mettant en avant la souveraineté de l'assemblée générale :

« Nous rappelons que le combat que nous menons est autonome et se veut en dehors de tout conflit intersyndical et que chaque décision est prise par voie de vote à la majorité par l'ensemble des salariés en grève, qu'ils soient syndiqués CFDT, FO ou non syndiqués ».

On vote sur la poursuite de la grève. La formulation de la question, par un élu de FO, est très confuse et rend difficile toute décision sur la suite à donner au mouvement. Les travailleurs exigent davantage de clarté. **52 voteront pour la poursuite, 6 pour reprendre le travail.**

Les délégués FO disent sentir un affaiblissement de la volonté des grévistes. Le délégué départemental de FO annonce que les membres du CE affiliés à son syndicat vont réfléchir au cours du week-end pour déterminer leur position.

3^eme semaine de grève

Lundi 4 juillet

Entre 60 et 65 salariés présents sur le parking de l'usine de Saint-Pol-de-Léon.

Le maire de Cléder a proposé de soumettre à son conseil municipal la mise en place d'une caisse de soutien. Tôt le matin, les élus de FO et des salariés habitant la commune sont allés à sa rencontre.

Un élu de FO rappelle les termes de l'alternative : ou reprise du travail ponctuée par des débrayages ; ou poursuite de la grève totale. Quoi qu'il en soit, toute reprise devra se faire dans le cadre d'un accord négocié sur le paiement des heures de grève. Une réunion avec la direction est prévue pour l'après-midi.

Les grévistes vont à Morlaix à la rencontre de Marylise Lebranchu, députée socialiste du Finistère. Le cortège de voitures escargots rejoint la ville. L'élue ne s'engage pas à grand-chose : des coups de fil et c'est tout. Le délégué départemental FO continue de se dire convaincu que la volonté de lutte des salariés faiblit.

Pourtant, ceux-ci votent encore à la majorité pour maintenir la grève totale. Deux d'entre eux seulement s'expriment pour la reprise et trois s'abstiennent.

Le Comité de chômeurs, des grévistes et des partisans indéfectibles de la grève internes et externes à l'entreprise se retrouvent pour partager un repas. La discussion portera à nouveau sur la question de l'organisation de moments d'unité des travailleurs en lutte durant la journée. On repose l'idée de banquets collectifs. On réitère l'importance de bloquer la production pour renforcer le mouvement.

Mardi 5 juillet

60 salariés participent à l'assemblée.

Un élu FO fait le compte rendu de la réunion de la veille avec la direction. Le patron propose 5 000 € de prime à condition d'abandonner le projet de recours en justice pour casser le plan social et de reprendre le travail. « *Il nous faudra beaucoup plus pour nous arrêter* », répondent les délégués.

Les grévistes votent à l'unanimité pour la continuité de la grève (aucune abstention). Cette fois-ci, le décompte de la caisse de soutien est communiqué publiquement : 917 €.

Les salariés en lutte organisent un déjeuner collectif et réservent une salle dans la commune de Plouénan. Deux salariés qui ont débrayé rejoignent les travailleurs réunis autour d'un repas très convivial.

Un militant du Comité de chômeurs suggère de rédiger un nouveau tract qui ne soit plus signé au nom des deux syndicats FO et CFDT. Après une petite hésitation, un élu de FO fait sienne la proposition. Les grévistes ont quelques difficultés à s'organiser en groupe de travail. La proposition de travail en petits groupes et de tour de table n'est pas avalisée par les grévistes. Finalement, un élu écrit un tract à partir des suggestions émanant surtout des travailleuses. Les travailleurs de sexe masculin participent peu au débat et restent plutôt au fond de la salle. Une lecture en est faite. Les grévistes s'expriment davantage. De nouvelles suggestions fusent, elles seront intégrées dans le tract.

Un militant extérieur pose alors la question de l'en-tête du tract puisque la CFDT n'y est plus, que certains grévistes sont non syndiqués et qu'il s'agit d'un tract collectif. Un élu propose de signer *Les salariés de la CBA en grève*. Tout le monde semble d'accord sauf un membre de FO qui préfère préciser « *Ex-CFDT, FO et non syndiqués* ». L'élu lui répondra « *qu'on a dépassé le cadre des organisations syndicales* ». Finalement, l'assemblée adoptera l'en-tête « *Les salariés de la CBA en grève* ». Au bas du tract on précisera « *avec le soutien de Force ouvrière et du Comité de chômeurs* ». Son impression est confiée à FO mais le tract revient dans la soirée avec l'en-tête SYNDICAT FORCE OUVRIERE. La manœuvre est déjouée : on rectifie et on fait des photocopies sur la base du texte original.

Mercredi 6 juillet

60 salariés présents.

Les grévistes pénètrent dans leur usine. Ils distribuent leur nouveau tract et discutent avec les non-grévistes. L'ambiance est calme. Les premiers essayent de convaincre les seconds plutôt que de les agresser. Ils ne bloquent pas la production. Un huissier arrive assez rapidement. Le responsable de l'union départementale FO prend la parole pour conseiller de ne pas interrompre le travail car les salariés peuvent être poursuivis en justice.

Durant un nouveau repas, des grévistes et les militants extérieurs échangent sur les moyens de bloquer la production. Les travailleurs de la CBA estiment que cela n'est pas très difficile. On décide de rencontrer le directeur le lendemain matin, dans le but de lui demander la liste des licenciés et ses propositions de négociation. Il est convenu que les salariés resteront dans les bureaux de la CBA à Plouénan jusqu'à ce qu'ils soient reçus. Durant cette réunion, on discute également des chances que des non-grévistes débrayent ou rejoignent la grève totale. Deux élus de FO n'y croient pas.

Jedi 7 juillet

Une soixantaine de personnes en rassemblement sur le parking de l'usine de Saint-Pol-de-Léon.

Un salarié est allé voir les non-grévistes. Suite à cela, trois salariés débrayent ¾ d'heure. Le délégué départemental de FO et des élus du même syndicat disent que cela ne sert à rien d'aller voir les non grévistes.

Les élus du CE partent voir le directeur pendant que les grévistes attendent sur le parking le signal pour les rejoindre à la maison mère. Les salariés en lutte organisent un cortège de voitures mais, à mi-chemin, le délégué départemental de FO arrête les véhicules à la demande des élus qui craignent une perturbation de leurs négociations. Ils attendront jusqu'à midi sur un parking le retour des délégués.

Un élu FO expose les nouvelles propositions de la direction : 5 200 € pour les grévistes et 3 800 pour les non grévistes. Après cela, dans la confusion la plus totale, il appelle les grévistes à s'exprimer sur l'augmentation de la prime. Il n'évoquera pas la condition patronale qu'il a pourtant acceptée : abandonner toute initiative judiciaire pour l'annulation du plan social.

Certains veulent accepter le plan social, d'autres ne lèvent pas la main, d'autres encore votent pour revenir le lendemain. Sous-entendu, on arrête après. Le groupe finit par décider de se réunir dans la salle de repas pour discuter davantage et voter de nouveau. **Les grévistes adoptent à l'unanimité la proposition de fin de la grève pour après-demain.**

C'est la défaite. L'ambiance est morose, le Comité de chômeurs ne cache pas sa déception. Ses membres s'en expliquent avec le délégué départemental de FO : pour eux, demander en avance un rendez-vous avec la direction c'était avouer la faiblesse du mouvement et préparer ainsi sa fin. Et ce, alors que les grévistes allaient vers un durcissement du conflit. Un adhérent à FO déclare que c'est le rôle d'un syndicat de savoir terminer une grève. Le délégué départemental abonde dans ce sens. Demain, semble être le dernier jour de grève.

Vendredi 8 juillet

Environ 70 salariés pénètrent dans l'usine !

Comme chaque jour, les grévistes se retrouvent à 9 heures sur le parking de Saint-Pol-de-Léon. Mais la donne a changé. Dans la soirée, les élus ont reçu un appel de M. Le Floch pour leur signifier que le président de la SICA revenait sur l'accord, refusant toute différenciation de traitement entre grévistes et non grévistes.

Il propose 5 000 € (bruts, mais ce n'est pas précisé à ce moment-là) pour tout le monde. Pour lui, il n'est pas question de donner une prime à la grève. La réaction des grévistes est très vive. Le délégué départemental du syndicat, épaulé par un élu de ce syndicat, défend le principe de la différenciation de la prime entre grévistes et non-grévistes. Un autre élu lance, avec le soutien de quelques grévistes que, « *puisque on en est là, on n'a qu'à demander 7 000 €. Point final* ».

Les travailleurs en lutte rentrent dans l'usine et bloquent la production

Les grévistes rentrent dans l'usine et bloquent aussitôt la production. La gendarmerie et un huissier sont déjà sur place. Des travailleurs, dissimulés par les grévistes, coupent les machines, sabotent le circuit du froid, bloquent les serrures, cachent les clés du tracteur et d'un chariot élévateur.

L'usine ne tourne plus. Le directeur est contraint de renvoyer les non-grévistes chez eux. Les grévistes exigent que M. Bihan Poudec vienne sur place s'en expliquer. Ce dernier se présentera à 11 heures, accompagné de M. Rozec, vice-président de la SICA et administrateur à la CBA.

Le délégué départemental de FO entame la négociation et réclame le respect des accords de la veille. Il n'y a pas eu de concertation entre les salariés au préalable. Pourtant sur l'ensemble des grévistes, trois seulement tiennent absolument à la différenciation. La plupart des autres acceptent les 5 000 € pour tout le monde à la condition d'obtenir une compensation pour les jours de grève.

Un élu prend la parole et défend cette position auprès de M. Bihan Poudec. Le délégué départemental FO ajoute que le représentant de l'entreprise peut appeler ça comme il le souhaite dans le cadre de l'accord de fin de conflit. Le directeur de la SICA refuse ces nouvelles revendications. La discussion s'arrête là.

Les salariés déjeunent sur place en attendant la réponse de la SICA. A 14 heures, le temps commence à se faire long. Contre l'avis du délégué départemental de FO, un membre du Comité de chômeurs impulse une réunion afin de déterminer le montant de la prime que les grévistes sont prêts à accepter. **Ceux-ci votent tous pour une prime de 5 000 € pour tous et 1 500 € supplémentaires pour les grévistes dans la clause de fin de conflit. Les grévistes convoquent une nouvelle assemblée pour le lundi suivant, dès 6 heures du matin, et décident un nouveau blocage de la production.**

4^eme semaine de grève

Lundi 11 juillet

41 salariés présents dans l'usine de Saint-Pol-de-Léon en début de matinée (6 heures).

Dès la première heure, au pied de guerre sur le parking, le directeur renvoie les non grévistes sur l'autre unité de production. Dans la confusion, certains grévistes pensent que la négociation se tient sur un autre site.

Très vite, les élus de FO annoncent qu'il va y avoir des avancées dans les négociations. Une rencontre entre le CE et la direction est prévue dans la matinée. Tout le monde attend la venue du directeur.

Pendant ce temps, au fond de la salle de pause, les membres du CE se concertent avec le délégué départemental de FO pour établir une ligne de conduite dans la négociation. Les grévistes ne sont toujours pas sollicités à s'exprimer sur le sujet.

Un militant du Comité de chômeurs défend la position que les grévistes doivent imposer que le directeur négocie directement avec eux sans passer par le CE. Toutefois, même s'ils sont convaincus du bien-fondé de cette proposition, les travailleurs en lutte laissent le CE les représenter. Les élus les plus proches de la cause de l'auto-organisation obtiennent la présence au CE de trois autres grévistes. Deux autres tentent de s'y introduire. Ils sont renvoyés par un élu de FO.

Au retour de la réunion des élus annoncent les dernières offres patronales : 6 160 € de prime de licenciement (dont 3 800 € nets de prime de licenciement, plus 1 200 € net de prime de fin de conflit pour les grévistes), et 1 200 € bruts pour les départs volontaires. Cette dernière somme ne résulte pas des négociations, elle est déjà inscrite dans le dernier Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE), procédure dite du livre III.

Les grévistes votent l'accord de fin de conflit à l'unanimité. On enregistre une seule abstention de la part d'un élu opposé à la différenciation de traitement entre grévistes et non grévistes. La sensation largement partagée par les travailleurs présents est de « partir la tête haute ».

Lutter plutôt que de pleurer sur son sort

Les prolétaires de la CBA ont peu d'expérience de la lutte de classe. Pour beaucoup d'entre eux, la grève a été une grande première. La seule action significative précédente remonte à l'an 2000 : une grève de neuf jours pour l'application de l'accord sur les 35 heures, de la convention collective et du droit du travail. Cette grève-là, menée par FO, s'est soldée par la satisfaction des revendications avancées.

La région du Léon est davantage habituée aux mouvements d'agriculteurs qu'à ceux des ouvriers. Les paysans sont très déterminés et leurs actions souvent violentes. Elles unissent petits et grands exploitants. Les agriculteurs sont la véritable force économique de la région. Ils sont organisés en coopératives agricoles. Les agriculteurs n'ont généralement pas vu d'un bon œil le conflit de la CBA, uniquement soucieux que le cycle de transformation de leurs produits ne soit pas interrompu. De plus, plusieurs travailleurs de la CBA sont issus du milieu agricole, rendant leur position dans la lutte encore plus difficile à tenir. Ce contexte ne favorise certainement pas l'expression des intérêts économiques et politiques des travailleurs salariés. Mais l'expérience à la CBA démontre que, même ici, on peut se battre et obtenir gain de cause.

Une assemblée de prolétaires

Il n'y a pas eu de création, au cours de ce combat défensif, d'un comité de grève formalisé. Et encore moins d'un comité politique des travailleurs révolutionnaires. En revanche, l'assemblée s'est tenue tous les matins sur les parkings de la CBA. L'ouverture d'esprit que cette assemblée a rendue possible s'est notamment manifestée par l'unité avec des militants révolutionnaires extérieurs à l'entreprise. Ceux-ci ont contribué à renforcer la lutte et ses motivations. Des membres du Comité de chômeurs et militants ouvriers extérieurs à l'entreprise ont amené leur expérience. Les chômeurs estimaient que leur vrai combat se fait aux côtés des salariés en lutte, à l'instar de ceux de la CBA. Ils ont défendu la mise en place d'une caisse de soutien gérée par les grévistes et de banquets. Ils ont participé activement à la rédaction et à la diffusion de communiqués et de tracts et au blocage de la production. Ils

ont œuvré à la participation directe des grévistes aux négociations. Une véritable union entre les chômeurs et les salariés s'est construite pendant la grève.

Le vote à main levée et rien d'autre

Dès le premier jour, les grévistes ont imposé la méthode de prise de décision à la main levée. Méthode qu'ils ont gardé jusqu'au bout de la lutte. Elle a été l'expression la plus appropriée des aspirations et de la volonté des grévistes.

La tentative de la CFDT d'instaurer un vote à bulletins secrets, auquel participeraient tous les salariés, a été repoussée par les grévistes de manière très claire et ferme. Cela a grandement influé sur la dynamique même du mouvement. Les grévistes ont ainsi affirmé qu'ils étaient l'élément moteur et souverain de leur propre action. Ils l'ont confirmé à plusieurs reprises au travers de déclarations en assemblée ou dans des communiqués de presse, notamment ceux émanant des anciens adhérents à la CFDT en rupture avec leur centrale syndicale. Ces derniers ont pris leur lutte en main en dénonçant leur confédération et en déchirant leur carte.

On a entendu de la bouche des travailleurs en grève des propos qui sont sans ambiguïté et qui vont clairement dans le sens de l'auto-organisation :

- « *On a dépassé les organisations syndicales* »,
- « *Ce sont les salariés qui tiennent la position de grève et pas moi, élu de FO* »,
- « *Nous rappelons [...] que le **combat** que nous menons est **autonome** et se veut **en dehors de tout conflit intersyndical** et que chaque décision est prise par voie de vote à la majorité par l'ensemble des salariés en grève, qu'ils soient syndiqués CFDT, FO ou non syndiqués* ».

Prises de parole et représentants syndicaux

C'est principalement le délégué départemental de FO et un élu du même syndicat qui ont pris la parole aux assemblées générales tout au long de la grève. Le délégué départemental s'est imposé en leader visible du mouvement. Les grévistes, souvent intimidés et peu habitués aux prises de parole, ont eu du mal à franchir le pas. Ils ne se sont jamais exprimés devant l'assemblée. L'emploi du micro par le délégué départemental lui a permis de garder le monopole des interventions et a pénalisé la prise de parole des ouvriers. Le micro devient le symbole du statut de leader. Le camion de la sono permettra aussi à FO de prendre la tête des cortèges et l'initiative dans les actions extérieures.

Les élus les plus proches des travailleurs en grève, parfois en rupture avec les syndicats auxquels ils adhèrent, ont peu eu accès à l'estrade mais leurs rares interventions se sont avérées déterminantes. Au terme de la deuxième semaine, la glace a commencé à fondre, avec des travailleurs qui ont commencé à s'exprimer de manière plus vive et spontanée. Il y a eu une abondance de discussions informelles. Les échanges ont notamment porté sur les difficultés d'organisation et le durcissement de la grève. FO s'est vue contrainte de composer avec leurs forces et leurs montées en puissance.

Organisation de la lutte et durcissement

La dynamique de la grève permettra aux prolétaires de la CBA de dépasser les pressions subies le week-end. Les rapports avec la famille sont parfois tendus, particulièrement quand des proches - frères, parents, amis ou voisins - sont des agriculteurs. Ils ont appris à organiser une grève. Sur ce terrain, ils ne cessent de progresser tout au long de l'agitation.

Le mouvement a eu lieu en pleine haute saison des artichauts, dans des jours de forte chaleur. Si les légumes n'étaient pas conditionnés rapidement, ils étaient perdus. Au départ de la grève, l'usine continue de tourner avec 30 personnes qui parviennent à conditionner des produits. Toutefois, une partie importante est perdue. Bien sûr, la direction ne communique pas sur le sujet. Les salariés ont conscience qu'ils sont dans la meilleure période pour faire grève. Un élu faisait un point régulier sur l'état de la production.

Le rapport de force établi par les travailleurs en mouvement a été véritablement efficace seulement lorsqu'ils ont été à même de **bloquer complètement l'usine de production d'artichauts et de l'occuper**. Les négociations avec la direction connaîtront alors une brusque accélération. Le président de la SICA s'est rendu immédiatement

sur le site pour s'entretenir avec les grévistes.

L'organisation du travail à l'usine se reproduit dans le mode d'organisation du mouvement. Les repas sont particulièrement parlants. Ainsi, lors du premier repas, les femmes sont d'un côté les hommes de l'autre. Les groupes d'actions (distributions de tracts, gestion et dépôt des caisses de soutien...) sont constitués la plupart du temps par groupe de sexe mais progressivement, ils vont un peu se mélanger. Il en a été de même entre les adhérents syndicaux, plus particulièrement entre les deux femmes leaders FO et ex CFDT qui vont progressivement se rapprocher dans la lutte.

Dans la première semaine du conflit, conformément aux indications des syndicats CFDT et FO - puis seulement de FO car la CFDT se discréditera assez vite -, les grévistes ont essayé de faire pression sur le président de la CBA en imposant une rencontre dans sa mairie. Ils ont également eu un entretien avec le sous-préfet. Le 4 juillet, ils abordent Mme Lebranchu, députée socialiste du Finistère et le maire de Cléder. Par la suite, les travailleurs ont cherché le soutien des maires d'autres communes où ils habitent.

Même si tout au long de la grève, les salariés continuent d'espérer une avancée du côté des représentants politiques locaux de l'Etat, ils ont développé, au fil du temps, des moyens d'actions plus percutants. Les échanges avec les militants révolutionnaires extérieurs à l'entreprise et l'absence de réponse à leurs démarches les ont amené à cela. Leur conscience évolue dans l'élaboration de leur lutte. Ils apprennent à se tourner vers d'autres prolétaires pour populariser leur grève. Ils organisent une caisse puis des banquets tous les midis. Ce processus renforce leur cohésion et débouche sur l'écriture collective d'un tract. Ce tract collectif et les discussions pour sa réalisation, ainsi que les échanges entre grévistes, les ont conduit à décider de revenir en force à l'intérieur de l'usine.

L'action autonome des prolétaires a sensiblement progressé quand le combat a été recentré sur leur usine. Au cours de la troisième semaine de grève, l'idée du blocage de la production a été souvent évoquée et a fait son chemin. Pourtant, cette proposition n'a jamais véritablement été faite sienne par le syndicat FO. Le leader départemental de cette confédération ne l'a reprise qu'en fin de la troisième semaine, sous l'impulsion des grévistes. Le non-respect des accords de la part de la direction de la SICA a conduit les ouvriers au blocage total effectif de la production. Les mécaniciens ont joué un rôle central dans cette action.

Le désaveu par la CFDT des positions soutenues par ses adhérents de la boîte a renforcé la capacité de ces derniers à prendre en main leur lutte. Certains grévistes ont aussi perçu clairement le rôle d'accompagnateur passif de FO. Cependant, aucun leader ouvrier réellement exprimé par le mouvement n'est parvenu à s'affirmer de façon stable et durable. Les assemblées ont été systématiquement ouvertes et clôturées par le délégué départemental de FO et l'un de ses exécutants sur place. Le premier a gardé, tout au long du mouvement, le rôle de leader explicite et de référent pour la direction.

En revanche, dans toutes les discussions transversales, les quelques élus en rupture avec les organisations syndicales ont défendu les idées de l'occupation, du blocage de la production, de l'expression souveraine de l'assemblée des grévistes. Ces travailleurs ont défendu l'importance de développer la lutte au sein de l'entreprise et vers l'extérieur. Ils se sont opposés à la différenciation du traitement de fin de conflit et ont cherché à élargir le front de lutte en s'adressant sans cesse aux non-grévistes pour les convaincre de rejoindre le combat.

Le CE est resté l'organe de négociation. Lors des rencontres officielles avec la direction, les salariés n'ont jamais été consultés. Les délégués élaborent entre eux les stratégies de négociation et maintiennent bien haut le statut officiel du CE d'interlocuteur unique de la direction. Cette fonction institutionnelle sera renforcée par la menace d'employer des moyens juridiques pour parvenir à ses fins. C'est seulement le vendredi de la troisième semaine, lors du blocage total de la production, qu'une discussion s'est tenue entre salariés et direction de la SICA et de la CBA. Les grévistes rejettent leur proposition de 5 000 € de prime de départ. Le lundi suivant, des grévistes essaient de s'imposer dans les tractations officielles. Ils sont rejetés par le syndicat. Bien que les ouvriers de la CBA n'aient pas pris directement part aux négociations, ils se sont exprimés au jour le jour sur les propositions de la direction par le vote en assemblées générales.

Malgré toutes les difficultés liées au manque d'expérience et de tradition de lutte autonome, les grévistes ont vécu collectivement un processus dynamique de lutte de classe indépendante. Ils ont avancé, tout au long de la grève, vers l'autonomie ouvrière. Ils ont constitué le véritable moteur du mouvement. En dépit des différentes stratégies syndicales pour canaliser le conflit, les grévistes ont gardé leur indépendance dans les décisions finales.

A la fin de la grève, des sentiments de fierté et de victoire sont exprimés par les participants actifs au mouvement. Soulagés que le conflit s'arrête enfin, ils sont néanmoins conscients d'avoir résisté, tenu le coup, de s'être organisés et de s'être battus pour la défense de leur condition de vie et de travail. Un grand nombre d'entre eux en retirent une expérience importante. Certains le ressentent de façon lucide. Ils partagent ce constat : « *On aurait dû bloquer la production plus tôt et on aurait obtenu beaucoup plus* ».

Deux stratégies syndicales pour assurer leur fonction de régulation de la grève

Les deux syndicats présents, la CFDT et FO, ont appliqué des stratégies radicalement différentes.

La CFDT

La CFDT s'est rapidement discréditée en appelant à la reprise alors que la grève était en plein essor. Leur affirmation mensongère et provocatrice sur les avancées obtenues (les emplois prétendument sauvés se soldaient en fait par 40 CDI intermittents de 900 heures par mois) a déterminé son rejet par les salariés. Ces contrats ne permettent pas de vivre. Et, de toute façon, ils seront proposés par la CBA quand ils auront besoins de main-d'œuvre. C'est dans l'action que le véritable visage de la CFDT s'est dévoilé : le visage du défaitisme et de l'acceptation du dictat patronal, le visage du sabotage de la grève.

FO

FO a fait tout son possible pour rester le seul interlocuteur pour le patron. Si, à plusieurs reprises, ce syndicat a encouragé et impulsé la lutte, à d'autres moments, quand son rôle de syndicat institutionnel risquait d'être remis en discussion, il a repoussé toutes les tentatives des grévistes de gérer seuls leur mouvement. Au vendredi de la troisième semaine, FO s'est opposée à la demande de convoquer une assemblée afin de déterminer précisément la revendication d'une prime. Son délégué départemental a tenté à plusieurs reprises de semer l'idée, erronée, que les grévistes étaient fatigués, qu'ils ne voulaient plus lutter. Il a été systématiquement contredit par les faits, par les votes et les actions massives des grévistes.

Si les grévistes n'avaient pas été le véritable moteur du mouvement, FO aurait décidé la fin de la grève bien plus tôt. C'est-à-dire dès le début de la deuxième semaine (lundi ou mardi). En réaction à la première entrée dans l'usine, FO a essayé de négocier la reprise le jeudi matin. En ce moment particulièrement délicat, son rôle a été encore plus nocif pour la grève que celui joué par la CFDT auparavant. Tout en accompagnant la grève, le syndicat a baladé les ouvriers. Il n'a rien entrepris pour développer et élargir l'action, ni pour encourager les prises de conscience.

Force Ouvrière a joué son rôle d'organe syndical : gérer et contenir la grève, mener seul les négociations et enfin terminer en beauté en signant l'accord de fin de conflit avec le patronat. Partenaire incontournable du patron, FO a été un boulet permanent aux pieds des travailleurs.

Les salariés de la CBA dans la lutte de classes

Dans cette période où la lutte de classes est de faible intensité, peu de salariés défendent leurs intérêts comme l'ont fait ceux de la CBA. Ces derniers ont eu la capacité de construire un véritable rapport de force qui leur a été relativement favorable. Isolés, ils n'ont cependant pas reculé face à la rude tâche d'organiser leur grève de façon autonome. Petit à petit, ils ont été amenés à déceler les meilleurs moyens pour atteindre leurs objectifs, neutraliser les freins syndicaux. Ici et là, ils sont parvenus à prendre les décisions importantes pour la progression de leur lutte. Cela nous permet d'en tirer des enseignements précieux en vue de mouvements futurs.

Contrairement à de nombreuses grèves déclenchées à l'annonce de plans de licenciement, les travailleurs de la CBA ne se sont pas accrochés à l'illusion du reclassement. Ils se sont immédiatement battus pour obtenir le maximum d'argent avant de partir. Ils n'ont pas non plus cédé à l'illusion de la défense de l'entreprise qui les virait, de l'outil de travail, c'est-à-dire de l'exploitation.

Les modes d'organisation de l'action collective ont été dès le départ l'objet de leur plus grande attention. La construction de leur assemblée s'est faite à partir des grévistes eux-mêmes. Malheureusement, le CE est resté

l'organe institutionnel de décision. L'assemblée a été trop souvent animée par une partie de ses membres, dont la place de maîtres d'œuvre n'a pas été suffisamment contestée par les grévistes. Malgré plusieurs critiques informelles sur l'organisation de la grève ou envers ces Messieurs des syndicats, il n'y a pas eu de remise en cause du CE. Cette faiblesse majeure n'a pas permis aux travailleurs en lutte de pousser leur expression d'autonomie jusqu'à prendre en main directement les négociations avec l'adversaire de classe. Par contre, par des nombreux votes à main levée, ils ont tenté de conditionner les discussions entre partenaires syndicaux et patronaux. Les grévistes ont également réussi à déjouer les différentes tactiques syndicales visant à leur faire reprendre le travail. Leur détermination à continuer la lutte a obligé FO à les accompagner en les bordant jusqu'au bout. C'est le dernier vendredi, lorsque les ouvriers ont bloqué la production et imposé des tractations à l'intérieur de l'usine que leur organisation autonome est ressortie réellement renforcée.

Un dernier élément important concerne la séparation de certains élus membres des deux syndicats représentés à la CBA de leurs organisations confédérales respectives. Ces travailleurs ont choisi sans hésiter le camp de leur classe en aidant à déjouer les manœuvres bureaucratiques des syndicats. Ils ont aussi participé activement à la détermination d'une ligne de conduite indépendante des grévistes fondée sur le combat intransigeant contre le patron et sur la perspective de l'arrêt total effectif de la production. La relation que ces ouvriers ont entretenue avec les militants révolutionnaires extérieurs a été de tout premier ordre. La confiance réciproque a été un facteur crucial dans leurs échanges continus.

L'élément fondamental qui restera dans l'esprit de la majorité des grévistes, c'est qu'en bloquant la production on établit un rapport de force favorable aux travailleurs.

La fin du mouvement des salariés de la CBA ne s'est certes pas soldée par un grand gain d'argent pour les travailleurs. Mais il serait profondément erroné de juger de la qualité et des potentialités de cette lutte à l'aune des objectifs matériels remportés. Ce qui va compter bien davantage en perspective, est que les combattants ouvriers sont sortis la tête haute et ensemble d'un conflit qu'ils ont progressivement arraché aux mains des syndicats de cogestion. Le mouvement de grève de la CBA est une lutte de prolétaires qui défendent leurs intérêts matériels dans le cadre du système capitaliste. C'est dans ces moments que le prolétariat se construit et apprend à mener les batailles futures qui seront, nous en sommes sûrs, bien plus ambitieuses et décisives pour leur libération complète et définitive de l'esclavage du salariat.

LES ATELIERS DE PRODUCTION DE LA CBA

La CBA dispose de deux sites de production sur les communes de Saint-Pol-de-Léon et de Plouéan :

Le site de Plouéan qui comprend :

- 2 surgélateur de 7 tonnes/ heure
- 1 chaîne d'étrégnage de choux-fleurs
- 1 chaîne haricot vert
- 1 atelier purée/soupe
- 1 atelier de mélange de légume
- 1 stockage de 20 000 m3 en froid négatif
- conditionnement de sachets
- conditionnement sacs/cartons

Le site de Saint-Pol-de-Léon qui comprend :

- 3 surgélateurs de 6 tonnes/heure,
- 1 chaîne d'étrégnage de choux-fleurs,
- 1 chaîne d'artichaut,
- 1 stockage de 50 000m3 en froid négatif,
- conditionnement de sachets,
- conditionnement étuis.

Les salariés de la CBA, adhérents de la CFDT, affirment que le délégué CFDT ne les représente en rien.

Les adhérents n'ont été consultés sur aucune des positions défendues par le délégué CFDT lors des dernières réunions et déclarations à la presse.

Les adhérents de la CFDT sont solidaires de la grève avec FO et les non syndiqués. Ils continuent le mouvement pour des indemnités de départ à la hauteur de leur exigence.

Les salariés estiment que les reclassements sont illusoires car il n'y a aucun document écrit.

Le délégué CFDT a été contacté au téléphone ce matin par ses adhérents et n'a pas voulu se déplacer.

Pour les adhérents de la CFDT, le délégué qui n'est plus l'expression de leur revendication n'a plus de légitimité pour les représenter lors des réunions.

Les adhérents CFDT en grève

Communiqué du 1^{er} juillet 2005

Dans le cadre du conflit des salariés de la CBA avec leur direction, les salariés CFDT en grève se sont réunis :

Au cours de cette réunion, les salariés CFDT de la CBA en grève ont exprimé leur indignation et l'absence de soutien de leur délégué syndical CFDT concernant leur revendication (à savoir entre autre une prime de licenciement à la hauteur de leur exigence : 10 000 €)

« Rappelons que le **combat** que nous menons est **autonome** et se veut **en dehors de tout conflit inter-syndical** et que chaque décision est prise par voix de vote à la majorité par l'ensemble des salariés en grève, qu'ils soient syndiqués CFDT, FO ou non syndiqués »

Parmi les membres présent à cette réunion tous (sauf un) ont décidé d'annuler leur adhésion à la CFDT.

Plouénan, le 1^{er} juillet 2005

Les salariés CFDT de la CBA en grève

13^{ème} jour de grève

Pourquoi la grève s'éternise ?

190 salariés

→

135 licenciés

→ Parce qu'à l'heure actuelle, la demande des salariés licenciés afin d'obtenir une prime de licenciement à la hauteur de ce qu'ils méritent, n'a pas encore été satisfaite par la CBA et la SICA, son actionnaire principal (à 99,70 %) ;

→ Parce que la perspective de retrouver un emploi en CDI dans le bassin de Morlaix est plus qu'aléatoire ;

→ Parce que depuis le mois de novembre 2004, ils ont subi de nombreuses semaines de chômage partiel, entraînant des pertes de salaire allant jusqu'à 200 € mensuel ;

→ Parce qu'ils pensent que cette prime n'est pas un cadeau, mais un dû.

***Dans ce conflit, qui a le plus à perdre ?
Qui risque de mettre en péril la CBA ?***

L'entêtement orgueilleux des dirigeants de la SICA à ne pas vouloir négocier cette prime risque d'engendrer d'importantes pertes de production pour la CBA, avec pour conséquence la fermeture définitive de l'entreprise.

Les grévistes ont toujours en tête les 1,3 millions d'euros de perte suite à une production de bœufs n'ayant pas tenu compte du cahier des charges imposé par le client. D'ailleurs, les responsables sont toujours en place et leur licenciement à eux n'est pas prévu...

Les grévistes souhaitent que le personnel non-gréviste travaillant dans l'entreprise ait un geste de solidarité, car, comme eux, ils profiteront des avancées du plan social.

Les grévistes remercient les camarades du comité de chômeurs de Morlaix (MNCP) pour leur soutien actif, ainsi que l'Union Départementale FORCE OUVRIERE du Finistère.